



Convocation du Conseil général

**jeudi 10 décembre 2020 à 20h00
à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) président – doyen d'âge
 - b) secrétaire – benjamin d'âge
 - c) deux questeurs – deuxième et troisième benjamins d'âge
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2021-2022
 - a) un président
 - b) un vice-président
 - c) un secrétaire
 - d) un vice-secrétaire
 - e) deux questeurs
5. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé
6. Nomination de cinq membres du Conseil communal pour la période législative 2021-2024

Suspension de séance pour permettre l'élection des nouveaux conseillers généraux et suppléants,
ainsi que pour constituer le bureau du Conseil communal

7. Communication du Conseil communal sur la constitution de son bureau
8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection de conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal, et de suppléants
9. Nomination des commissions
 - a) Commission réglementaire (cinq membres)
 - b) Commission financière (sept membres du Conseil général)
 - c) Commission de police du feu et de salubrité publique (neuf membres et un conseiller communal)
 - d) Commission de l'environnement et du développement durable (sept membres)
 - e) Commission des travaux publics et des services industriels (cinq membres)
 - f) Commission d'urbanisme (sept membres)
 - g) Commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics (sept membres)
 - h) Commission de l'intégration (sept membres)
 - i) Commission de circulation, des transports et de l'agglomération (sept membres)
 - j) Commission ad hoc plan d'aménagement local (quinze membres)
 - k) Commission ad hoc de fusion (neuf membres et deux conseillers communaux)

10. Nomination des délégués auprès des organes intercommunaux
 - a) cinq délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
 - b) un délégué au Conseil intercommunal de l'EOREN
 - c) un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel

11. Nomination des délégués aux assemblées générales des personnes morales dont la commune est actionnaire
 - a) un délégué auprès de BLS SA
 - b) un délégué auprès de Groupe E SA
 - c) un délégué auprès de Landi Région Neuchâtel
 - d) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière des Patinoires du Littoral
 - e) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel
 - f) un délégué auprès de la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat
 - g) un délégué auprès des Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA
 - h) un délégué auprès de TransN SA
 - i) un délégué auprès de VADEC SA
 - j) un délégué auprès de VITEOS SA

12. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général

13. Divers

**En raison de la pandémie, la séance ne sera pas publique
et il sera renoncé à la traditionnelle verrée de fin de séance**